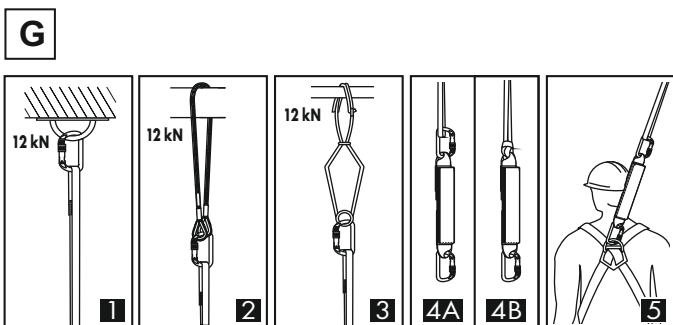
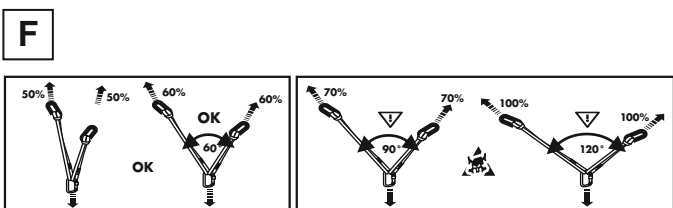
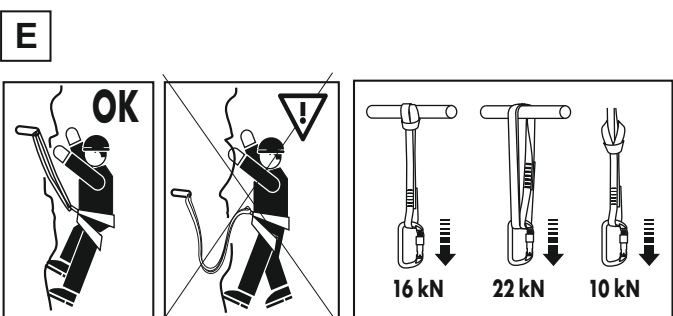
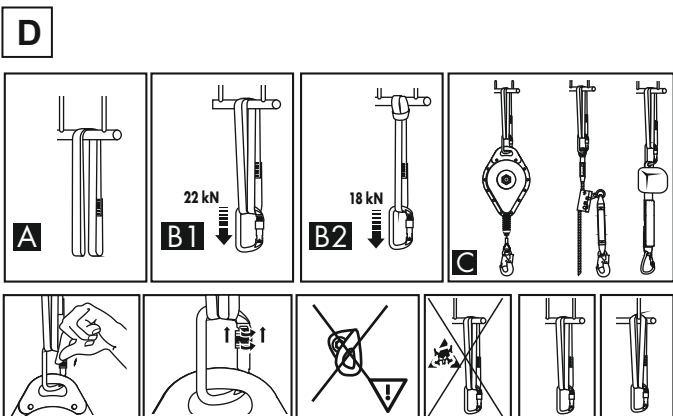
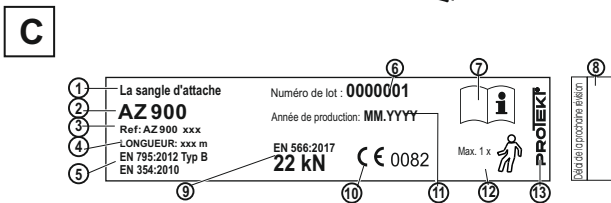
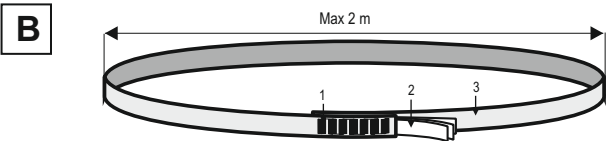




FR La sangle d'attache



FR – ATTENTION : Avant toute utilisation du dispositif, il faut lire attentivement et comprendre le mode d'emploi.

A. DESCRIPTION

La sangle d'attache fait partie de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur i répond aux exigences des normes EN 354:2010, EN 795:2012/B, ainsi que celles de la norme EN 566:2017 – Équipement d'alpinisme. La sangle d'attache est destinée à être utilisée par une seule personne.

AVERTISSEMENT : Toute action effectuée en hauteur, telles que l'escalade, le travail ou les actions de sauvetage est considérée comme dangereuse et peut entraîner des blessures graves et même la mort. Toute personne faisant appel au présent équipement est responsable pour tous les dommages et conséquences d'un éventuel accident. Si

l'utilisateur n'accepte pas l'entière responsabilité liée à ces dangers, il ne doit pas utiliser le présent équipement. La sangle d'attache est destinée à être utilisée uniquement en association avec un système de prévention de la chute ET NON PAS AVEC LES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE. Le dispositif peut être utilisé en tant que :

- dispositif d'ancrage - un composant de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur, permettant l'attachement à un point structurel fixe d'un sous-ensemble de liaison et d'amortissement.

- ou
- longe de sécurité – un composant de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur connectée à l'absorbeur d'énergie. Système de protection contre la chute de hauteur, se composant d'un absorbeur d'énergie (conforme à la norme EN 355), raccordé à une sangle d'attache. Le dispositif (conforme à la norme EN 354), après raccordement à un harnais de sécurité (conforme à la norme EN 361) et un point structurel fixe (conforme à la norme EN 795), peut être utilisé en tant qu'équipement antichute de base. La longueur totale de ce sous-ensemble avec la longe de sécurité et l'absorbeur d'énergie, les extrémités et les connecteurs ne peut pas dépasser 2 m.

B. DESCRIPTION DU DISPOSITIF

La sangle d'attache se compose d'un segment de sangle textile d'une largeur de 21 mm. Les extrémités cousues forment une boucle. La longueur de la sangle d'attache s'élève à de 20 cm à 200 cm.

1. couture
2. étiquette du dispositif
3. sangle textile

C. DESCRIPTION DU MARQUAGE

1. Nom (type) du dispositif
2. Marque commerciale
3. Numéro de catalogue*
4. Longueur du dispositif
5. Normes européennes (numéro/année/classe)
6. Numéro de lot
7. Attention : consulter le mode d'emploi
8. Date du contrôle suivant
9. Résistance minimale testée conformément à la norme EN 566
10. Marquage CE et numéro de l'organisme notifié responsable pour le contrôle du processus de fabrication du dispositif
11. Mois/année de fabrication
12. Nombre de personnes pouvant utiliser l'équipement en même temps
13. Marquage du fabricant ou du distributeur

*) xxx - indication de la longueur du dispositif
par exemple : xxx = 050 - longueur de 50 cm
xxx = 200 - longueur de 200 cm

D. MISE EN PLACE DE LA SANGLE D'ATTACHE EN TANT QU'ÉLÉMENT D'ANCRAGE (EN 795)

1. Ceinturer la sangle d'attache autour d'un élément de la structure (un point structurel fixe), par exemple une poutre en acier – fig. A
2. Connecter les extrémités de la sangle d'attache avec un mousqueton ovale – fig. B1 ou C
3. Passer une des boucles de la sangle d'attache par l'autre – fig. B2
4. Connecter le sous-ensemble d'amortissement et de liaison au mousqueton ovale (par exemple, un absorbeur d'énergie avec longe, la corde de travail d'une antichute mobile, un dispositif à rappel automatique, etc.) – fig. C.

ATTENTION :

Si la sangle d'attache fait partie d'un sous-ensemble de liaison et d'amortissement, l'utilisateur doit être équipé d'un absorbeur d'énergie qui limitera les forces dynamiques qui agissent sur l'utilisateur lors de la chute à 6 kN au maximum. Attention : Utiliser exclusivement des mousquetons certifiés (EN 362).

AVERTISSEMENT ! TOUJOURS TRAVAILLER AVEC LE DISPOSITIF DE BLOCAGE DU MOUSQUETON BIEN VISSÉ.

IL FAUT TOUJOURS UTILISER UN POINT D'ANCRAGE SE TROUVANT AU-DESSUS DU POSTE DE TRAVAIL. IL EST INTERDIT D'UTILISER DES POINTS D'ANCRAGE PAS SUFFISAMMENT ÉPAIS OU POSSÉDANT DES BORDS TRANCHANTS.

Le point structurel fixe auquel est raccordée la sangle d'attache doit se trouver au-dessus du poste de travail, sa forme et sa structure doivent empêcher son détachement spontané.

E. UTILISATION DE LA SANGLE D'ATTACHE EN TANT QU'ÉQUIPEMENT D'ALPINISME (EN 566)

Avant toute utilisation du présent équipement, il faut :

1. Lire attentivement le présent mode d'emploi.
 2. Assurer la formation appropriée concernant l'usage du dispositif.
 3. Suivre les conseils relatifs aux possibilités et aux limites concernant l'utilisation de l'équipement.
 4. Avoir conscience des dangers et accepter la responsabilité qui s'y attache.
 5. Contrôler la sangle d'attache avant chaque utilisation à la recherche de dommages éventuels au niveau de la sangle et des coutures.
 6. Rester en dessous du point d'ancrage.
- L'utilisation de la sangle d'attache en tant qu'équipement d'alpinisme doit se faire de manière conforme aux modes d'emplois des équipements d'alpinisme et aux normes en vigueur :
- EN 12275 - Connecteurs
 - EN 12277 - Harnais
 - EN 567 - Bloqueurs
 - EN 958 - Systèmes absorbeurs d'énergie utilisés en via ferrata.

AVERTISSEMENT ! ÉVITER LES CHUTES AVEC LA SANGLE CONNECTÉE.

F. TRIANGLE DE FORCES

L'augmentation de l'angle dans le triangle des forces entraîne l'augmentation de la pression sur les points d'ancrage. Pour prévenir l'apparition d'un tel phénomène, il faut utiliser une sangle d'attache dont la longueur est appropriée.

G. UTILISATION DE LA SANGLE D'ATTACHE EN TANT QUE LONGE DE SÉCURITÉ (EN 354)

1. Connecter un des mousquetons de la sangle d'attache au point structurel fixe choisi possédant une résistance d'au moins 12 kN
 - directement - fig. 1.
 - à l'aide d'une longe d'attache - fig. 2 ou d'un dispositif d'ancrage en ciseaux - fig. 3
2. Connecter l'autre extrémité de la sangle d'attache à l'absorbeur d'énergie à l'aide du second mousqueton – fig. 4A ou en passant une extrémité de la sangle d'attache par l'autre – fig. 4B
3. Le sous-ensemble de liaison et d'amortissement formé de cette manière est à raccorder directement à la boucle d'attelage sur le devant ou l'arrière du harnais de sécurité – fig. 5

H. ATTENTION :

- En déterminant l'espace sous le poste de travail nécessaire à l'arrêt de la chute, la longueur de la sangle doit être considérée comme un élément supplémentaire qui prolongera le trajet d'arrêt de la chute.
 - La longueur totale du sous-ensemble de liaison et d'amortissement composé de la sangle d'attache, de l'absorbeur d'énergie conforme aux exigences de la norme EN 355 et des mousquetons et connecteurs ne peut pas dépasser 2 mètres.
 - L'utilisateur doit diminuer le degré de relâchement de la sangle en cas de risque potentiel de chute.
 - L'utilisateur doit éliminer tous les dangers liés à la situation (par exemple faire en sorte que la sangle ne puisse pas se nouer autour de son cou) où au cours de l'utilisation une chute est arrêtée et la sangle peut se bloquer.
 - L'utilisateur doit éviter de laisser la sangle d'attache entre les éléments de la structure ou en situation où il existe un danger de chute au-delà d'un bord tranchant (par exemple le bord d'un toit).
 - Le dispositif peut être utilisé à une température allant de -30° C à 50° C.
 - Il est interdit d'utiliser la sangle d'attache seule (sans absorbeur d'énergie) en tant qu'équipement de protection contre les chutes de hauteur.
 - Deux sangles (les deux équipées d'absorbeurs d'énergie) ne peuvent pas être utilisées ensemble (c'est-à-dire parallèlement).
 - L'extrémité libre de l'ensemble composé d'une double sangle reliée à l'absorbeur d'énergie ne doit pas être connectée au harnais.
- Il est possible d'utiliser la sangle d'attache sans absorbeur d'énergie uniquement en tant que corde qui limite (élimine la possibilité) pour l'utilisateur de se trouver à un endroit où il existe un risque de chute.
- Il faut éviter de plier et de tordre les branches.
 - Il faut contrôler la lisibilité des marquages sur l'équipement.

